



Doc. 12824

17 janvier 2012

Le Président roumain Basescu continue de justifier l'agression du 22 juin 1941 contre l'Union soviétique et l'occupation qui a suivi

Réponse à Question écrite¹: Question écrite n° 604 (Doc. 12767)
Comité des Ministres

1. Le Comité des Ministres estime qu'il n'a pas à se prononcer sur les déclarations effectuées par les autorités publiques des Etats membres, dès lors qu'elles ne mettent pas en cause les obligations et engagements que ceux-ci ont souscrits en adhérant au Conseil de l'Europe.
2. De ce point de vue, la déclaration évoquée par l'Honorable Parlementaire n'appelle pas de commentaires.

1. Adoptée à la 1130e réunion des Délégués des Ministres (11 janvier 2012)

